

# Coup-d'œil sur les travaux de la Société jurassienne d'émulation

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Coup-d'oeil sur les travaux de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): - **(1856)**

PDF erstellt am: **13.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# COUP-D'ŒIL

SUR LES TRAVAUX

DE LA

# SOCIÉTÉ JURASSIENNE

D'ÉMULATION,

PENDANT L'ANNÉE

1856.

---

(Publié par décision de la Société.)

Hæc studia adolescentiam alunt, senectutem  
oblectant, secundas res ornant, adversis per-  
fugium ac solatium præbent, delectant domi,  
non impediunt foris, pernoctant nobiscum, pe-  
reginantur, rusticantur.

CICERO, PRO ARCHIA.



PORRENTROY.

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE V. MICHEL.

—  
*Juin 1857.*

Le *Coup-d'œil* n'a pu être livré à l'impression avant la fin de mai 1857, les travaux à publier en *Appendice* n'étant tous parvenus au bureau central qu'au commencement de ce mois. (Note du bureau.)

**COUP-D'ŒIL**  
**SUR LES TRAVAUX**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ JURASSIENNE**  
**D'ÉMULATION,<sup>1</sup>**

pendant l'année 1856.

(Présenté à cette Société dans sa séance du 23 septembre 1856.)

---

Messieurs & chers collègues !

Chaque année, lorsque s'ouvre notre séance annuelle, les premières paroles que nous vous adressons, marquées au coin d'une franche sympathie, respirent une joie intime. Cette huitième réunion générale éveille en mon cœur les mêmes sentiments que les précédentes ; bien plus, un légitime orgueil s'y mêle encore aujourd'hui. En effet, nous sommes à Bienne ; la Société jurassienne d'émulation a planté son drapeau par-delà les montagnes classiques au milieu desquelles fut notre berceau. N'attendez pas de moi un croquis de cette riche nature, qui nous initie à ses beautés ; ma faible plume ne veut pas esquisser un tableau au-dessus de ses forces, tableau si bien

<sup>1</sup> Nous devons faire remarquer que, de même que dans toute autre publication de la Société, les opinions ou appréciations de l'auteur sont entièrement à sa responsabilité personnelle. *(Note du bureau.)*

réussi par Bridel ; puis nous sommes ici dans la patrie d'Hartmann et de Stunz , les délicieux paysagistes ; à quelques pas de cette salle rayonne d'un glorieux éclat l'atelier du frère de Léopold Robert ; ce site enchanté , avec son lac jurassien et son île , pleine d'un grand souvenir , n'a-t-il pas en outre exercé le burin de Birman , de Winterlin et de L. Bourcard ? — Mais , vous le dirai-je , et sans doute vous avez déjà deviné ma pensée , ce qui réjouit nos cœurs ici , plus que toutes les splendeurs artistiques qui se déroulent sous nos yeux , c'est que notre présence à Bienne est un événement dans les annales de notre Société ; n'est-elle pas le couronnement de l'œuvre patriotique et désintéressée que nous poursuivons sans relâche depuis dix ans : l'union intellectuelle de tous les enfants du Jura et de la partie française du canton. Nous foulons une terre libre depuis des siècles , où l'amour de la patrie a de profondes racines ; nous sommes au cœur de la Suisse , dans la cité de l'avoyer Neuhaus , car , toute question de géographie à part , est-il une ville dans la Confédération , qui surpasse celle-ci en dévouement à la chose publique , en religieuse affection pour nos institutions républicaines. Le patriotisme jurassien se retrempera sur le sol biennois. En outre , placés ici à la limite des deux langues , dans une contrée même plutôt germanique que romande , les Jurassiens verront de près leurs frères de l'ancien canton ; ils apprendront à les mieux connaître , et de retour chez eux , sans renoncer pour autant à leur autonomie , ils emporteront des idées plus saines sur le pays auquel nous rattachent des liens si puissants. Je me bornerai à ces traits généraux d'une application facile. À Bienne , Messieurs et chers collègues , en ouvrant la huitième de nos séances annuelles , vous me permettrez donc , comme toujours , de bien augurer de l'avenir de la Société , et , en nous plaçant sous le patronage du grand avoyer Neuhaus , de vous présenter le tableau des travaux de notre association jurassienne pendant l'année 1856.

I. SECTIONS DE LA SOCIÉTÉ. — PUBLICATIONS. —  
RESSOURCES ET LEUR EMPLOI.

Les meilleurs rapports ont continué d'exister entre les diverses sections. Porrentruy a eu sept réunions mensuelles depuis l'assemblée générale ; la section de Delémont onze , celle de Neuveville six ; huit séances ont été tenues à Bienne et quatre en Erguel. L'ensemble des réunions jurassiennes en 1856 est donc de 36. Certes l'un ou l'autre centre d'étude aurait pu présenter un nombre plus considérable de réunions, mais il est inutile d'exposer ici les causes qui ont empêché la stricte observation du règlement sous ce rapport. L'essentiel pour notre association est que l'on travaille, et il en a été ainsi ; que demander de plus ? il faut laisser aux bureaux respectifs le soin de juger des circonstances qui ne permettent point de s'en tenir à la lettre des statuts à cet égard. Envisagé au point de vue général, ce chiffre de 36 séances indique un progrès notable en faveur du mouvement intellectuel jurassien, puisque les réunions ont été d'un tiers plus nombreuses qu'en 1856. Félicitons-nous de ce résultat.

Nous n'avons rien dit jusqu'à présent, sur la nature et l'intimité des relations entre les diverses sections. Ces relations ont été sympathiques comme toujours. Au lieu d'insister sur ce sujet, qui n'a pas le mérite de la nouveauté, bien moins celui de l'à-propos, — quoi de plus simple que de voir les membres d'une même famille s'estimer et s'aimer, — je préfère vous retracer l'esprit et la physionomie de chaque section en particulier. Les séances de Delémont, de Bienne et de Neuveville ont un trait de ressemblance ; le plus souvent elles sont consacrées à la lecture et à la discussion d'un seul travail ; à Porrentruy et en Erguel elles offrent plus de variété ; il est rare que plusieurs études n'y soient pas communiquées. Toutes les sections se réunissent dans un même local, sauf en Erguel où les séances ont lieu alternativement à Sonceboz et à Tavannes. Ici, on passe la journée entre so-

ciétaires et le dîner en commun, qui suit la réunion, s'anime par des conversations dont les lectures du matin sont souvent l'objet, ou par quelques poésies, fleurs parfumées servies au dessert par les amis de la sévère nature jurassique. Remercions encore publiquement nos collègues des Vals de Tavannes et de St-Imier de leur zèle pour l'étude ; ils font œuvre de dévouement en nous prêtant leur précieux concours : assister à une séance en Erguel, c'est pour la plupart d'entre eux franchir une distance assez longue et s'imposer des dépenses inévitables ; il n'en est pas ainsi dans les autres sections, dont les membres, sans quitter leur chez-soi, sans bourse délier, ont à leur portée des séances à la fois agréables et utiles. Une autre remarque, s'appliquant à presque toutes les sections et justifiant le titre de notre Société, c'est l'intérêt tous les jours plus grand qui s'attache parmi nous aux questions d'intérêt public. Ce fait frappera à la lecture du Rapport. Ainsi, dans toutes les sections, on s'est occupé, à propos de la nouvelle loi scolaire, de questions éducatives ; en outre à Bienne on a traité notamment des voies de communication ; à Delémont, des mines et des chemins de fer ; à Neuveville, de la correction des eaux du Jura. Nous sommes heureux de voir notre Société quitter parfois le domaine scientifique et littéraire pour le champ des applications pratiques, cependant nous ne saurions trop recommander aux membres qui abordent des matières palpitantes d'actualité, ou se lancent sur un terrain tellement glissant que la terre à tout moment risque de manquer sous vos pas, de garder dans la discussion toute la mesure nécessaire, de ne pas se départir d'un tact, d'une prudence indispensable, enfin surtout d'éviter que le nom de la Société ne soit mêlé à des débats irritants, de nature sinon à compromettre notre association, du moins à en donner une idée complètement erronée, tout-à-fait en désaccord avec son origine et ses tendances.

Le *Coup-d'œil* de cette année renferme en *Appendice* une notice sur notre digne et tant regretté Président, suivie de

quelques pages inédites de M. Thurmann. Avec les autres études qui complètent ce recueil, celui-ci représente assez bien chaque section et les diverses branches de connaissances que nous cultivons ; aussi a-t-il été bien accueilli dans le Jura. La Société a borné à ce volume ses publications officielles ; mais plusieurs de nos collègues ont livré des travaux à l'impression. En première ligne mentionnons la section delémontaine : M. Quiquerez a publié sa *Notice historique et statistique sur les mines, les forêts et les forges de l'ancien Evêché de Bâle* ; M. J. Feune, un opuscule *sur la question de la propriété des mines de fer du Jura bernois*, et enfin M. Rais, maître à l'institut Vehovar, à Trieste, une *Cosmographie et géographie*, à l'usage des maisons d'éducation de l'empire d'Autriche. La *Revue d'Alsace*, qui a rendu compte cette année des premiers ouvrages de M. Quiquerez, notamment de *Bourcard d'Asuel*, a donné à ses lecteurs le travail de notre compatriote *sur Gobel et l'échange du diocèse*. Le dernier volume des *Archives* de la Société d'histoire suisse renferme aussi une Notice du même auteur *sur les rôles ou constitutions paroissiales de l'ancien Evêché*. — M. Jolissaint a publié, à la fin de 1855, son *Essai pratique et raisonné d'aménagement*, et la section de Neuveville le travail de M. Gilliéron, intitulé : *Un mot dans la question de la réorganisation des établissements d'instruction publique dans le canton de Berne*. M. Isenschmid continue de collaborer au *Berner Taschenbuch*. M. le Dr Bloesch achève en ce moment le dernier volume de son excellente *Histoire de Bienne*. — La simple indication de ces travaux témoigne de l'activité intellectuelle qui règne au sein de la Société jurassienne d'émulation.

Les ressources de la Société ont consisté, comme par le passé, dans la cotisation annuelle des sociétaires, fixée à 4 francs pour l'exercice de 1856, et dans les contributions d'entrée de 26 sociétaires. Les dépenses ont été assez considérables, vu l'extension donnée au *Coup-d'œil*. La Société a de plus souscrit pour quelques exemplaires aux ouvrages de MM. Quiquerez et Jolissaint ; une députation a été en-



voyée par elle à la réunion de la Société d'émulation de Montbéliard ; elle s'est inscrite au nombre des souscripteurs aux monuments Thurmann et Morel. — Joignez à cela les dépenses courantes, qui deviennent chaque jour plus considérables à mesure que s'étendent nos relations, et vous comprendrez pourquoi, à la fin de chaque année, le chiffre des dépenses balance celui des recettes. Mais jusqu'à ce jour, hélas ! aucune main généreuse n'est venue à notre aide ; privée des secours tant de l'Etat que des particuliers, la Société depuis dix ans est trop heureuse de voir ses ressources suffire tout juste à son œuvre patriotique.

Le personnel de la Société a peu changé depuis la réunion générale. Nous n'avons pas eu cette année de noms à ajouter à notre *Nécrologue*. Cependant il est un deuil que nous portons encore, celui du digne M. Thurmann ; rien n'a comblé le vide que sa mort a fait dans nos rangs. Il nous manque tous les jours, à tous les instants ; est-il besoin de le rappeler ici : sa mémoire vivra parmi nous autant que la Société jurassienne.

## II. EXPOSÉ DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Nous allons passer en revue les travaux qui nous ont été soumis en 1856, en conservant la classification adoptée jusqu'à présent, sauf que nous détacherons cette fois les études d'*Intérêt public*, de la section des *Sciences physiques et naturelles*. — Quelques explications nous semblent nécessaires avant de remplir cette tâche. Plusieurs personnes se sont plaintes, non sans raison peut-être, d'un côté, de l'étendue de notre *Rapport* et de la part trop large faite à la récitation des travaux, de l'autre, du cachet par trop littéraire et un peu trop *louangeur* (passez-moi le mot), que revêtait le *Coup-d'œil* annuel. Je crois avoir déjà dit antérieurement pourquoi il en était ainsi : tant que la Société ne publie pas un recueil de ses travaux, il est nécessaire de les faire connaître sommairement, d'en rendre surtout l'esprit, afin de renseigner

les personnes qui, se livrant à des branches d'étude semblables aux nôtres, désirent entrer en relation avec les sociétaires pour s'éclairer sur certains points scientifiques et littéraires, dont nous nous sommes occupés dans nos séances. De plus, nous sommes une Société d'*émulation*, accueillant les études les plus modestes, visant à propager dans notre Jura l'amour de la science, plutôt que faisant de la science envisagée comme telle; à ce titre nous devons des paroles d'encouragement à chaque travailleur, aussi mince que soit sa sphère d'action, puisqu'il seconde notre œuvre. Le cachet littéraire que nous imprimons au *Rapport*, est aussi une nécessité pour nous; ne nous importe-t-il qu'on lise nos modestes *Actes* avec plaisir, et pour atteindre ce but ne devons-nous point leur donner une forme aussi attrayante que possible, *littéraire* en un mot? Nous appelons de tous nos vœux le moment où comme d'autres Sociétés savantes de la mère-patrie, nous n'aurons à publier que la liste de nos travaux, sous la forme nue d'une table des matières, les noms des auteurs parlant assez haut; mais en toute humilité nous avouons que nous n'en sommes pas encore là; contentons-nous, en attendant, de notre mission populaire et félicitons-nous des fruits qu'elle porte annuellement. — Avant d'écrire le *Rapport* de 1856, nous avons consulté plusieurs collègues des diverses sections sur le plan à suivre pour ce travail; ils nous ont engagé vivement à ne pas nous départir de la règle reçue. Je me mets donc à l'œuvre comme par le passé, résumant de mon mieux les études des sociétaires, et demandant d'avance excuse à mes honorables auditeurs de la longueur des instants pendant lesquels je réclamerai leur indulgente attention.

### ***Histoire.***

Le premier nom à inscrire en tête de cette revue, aux confins les plus reculés de notre histoire, c'est toujours celui de notre infatigable collègue, M. Quiquerez. Antiquités celtiques et romaines, moyen-âge, temps modernes, il aborde toutes

les époques, et partout sa main heureuse met en lumière de nouveaux et précieux documents. La *Notice sur le culte des arbres dans l'ancien Evêché* démontre un fait vrai dans notre contrée comme en d'autres pays : le culte des arbres est un reste du culte druidique, dont les traditions se sont perpétuées jusqu'à nos jours. M. Quiquerez vous présentera tout-à l'heure un travail complet sur les souvenirs celtiques dans le Jura.

Avec notre laborieux collègue, nous entrerons aussi en plein moyen-âge. Parmi les ouvrages les plus utiles à la connaissance de notre histoire au XIII<sup>e</sup> siècle, figurent les *Annales et la Chronique des Dominicains de Colmar*. Après Wursteisen et F. Boehmer, MM. Liblin et Gérard ont publié une édition de cet ouvrage, beaucoup plus complète que les précédentes, accompagnée d'une traduction et de notes nombreuses où sont redressées les erreurs commises par le chroniqueur. M. Quiquerez nous a lu un *Rapport* sur ce travail, en insistant sur son importance, tant au point de vue historique que littéraire. Les *Annales* et la *Chronique*, qui les complète, sont un miroir fidèle, où se reflètent les hommes et les choses en Alsace et pays voisins, de 1211 à 1303. — Un document, dont nous devons la communication à M. Nicolet, nous reporte tout à la fois à la vie conventuelle de l'abbaye de Bellelay, et aux temps agités de la Réformation : c'est la *Vie du R. P. Nicolas Schnell, 27<sup>e</sup> abbé*, écrite par le P. Pallain, mort prévôt à la Porte-du-Ciel en 1782, et dédiée à M. Watt, major dans le régiment d'Eptingen. Le bon religieux, après avoir indiqué deux abbés que Bienne fournit antérieurement à Bellelay, Jacques II en 1354, et Jean VII, de Griel en 1458, passe en revue les actes de Nicolas Schnell. Elu abbé en 1508. Schnell travailla activement à l'avantage temporel et religieux de Bellelay. Il obtint notamment du pape Adrien VI l'incorporation des deux paroisses de Bassecourt et de Boécourt à son abbaye, de Clément VII (en 1522) la réunion perpétuelle de la Porte-du-Ciel à Bellelay, et de Léon X la conservation des privilèges et immu-

nités déjà accordés à ce couvent. Il passa en 1516 un concordat entre Bienne et l'abbaye. Honoré de la confiance de l'Evêque de Bâle, Christophe d'Utenheim ; distingué par les abbés de son ordre, qui en 1515, le choisirent pour visiteur des maisons de Prémontrés en Bourgogne, en Auvergne et en Savoie, il était absent du pays, pour remplir cette dernière mission, quand il apprit les progrès de la Réforme dans sa patrie. Il y revint en toute hâte. Un nouvel esprit régnait déjà à Bienne. A Tavannes, en 1529, il remplaça le curé qui desservait la commune, et dont il craignait de voir la foi chanceler, par Jacques Moeschler; ce choix ne fut pas heureux, puisque ce religieux changea peu après de religion et devint premier pasteur de cette localité. Nicolas Schnell mourut le 12 juin 1530. — Un *Rapport* de M. X. Kohler, se rattache à la guerre des Suédois dans l'Evêché. Le *Compte-rendu de la Société de Montbéliard* pour 1855, renferme la continuation de la *Chronique* de *H. Bois-le-Chêne*, annotée soigneusement par M. Wetzel. Notre collègue a relevé les faits qui de 1632 à 1656, se rapportent à notre pays et confirment le travail de Sudan (?); il a dit aussi quelques mots sur la Notice de M. Wetzel sur les *Chroniques inédites relatives au pays de Montbéliard*; elles sont au nombre de cinq et ne remontent pas au-delà du XVII<sup>e</sup> siècle. — Quelques travaux ou communications ont trait au siècle dernier. M. Quiquerez a lu quelques pages de son *Histoire manuscrite de la Prévôté de Moutier*, concernant le traité d'Arberg, conclu le 9 juillet 1711, entre l'Etat de Berne et l'Evêque de Bâle, pour régler les différends nombreux qui existaient dans la Prévôté entre les catholiques et les réformés, les premiers protégés par leur souverain, les seconds par leur combourgeoisie avec Berne. Les contractants ne trouvèrent rien de mieux à faire dans l'intérêt des parties, que de séparer les individus de croyance diverse, en leur assignant pour domicile les contrées où leur culte était professé. Il fut stipulé que dans la Prévôté les bourgeois catholiques iraient résider à Elay, ou dans d'autres villages sous les Roches, tandis que les réformés seraient te-

nus d'habiter les villages de cette confession sur les Roches. Ce mode devait être suivi à l'avenir, excepté pour les ouvriers qui n'auraient qu'une résidence temporaire. On accorda aux familles condamnées à s'expatrier un délai de deux mois et demi pour vendre leurs propriétés; ce temps écoulé, les communes respectives devaient acheter les terres à dire d'experts. Par suite de ce traité on trouve actuellement des familles de même nom, mais de religion différente, établies dans la Prévôté et dans la Vallée de Delémont. Cet accord inspire à M. Quiquerez les réflexions suivantes : « Ainsi, au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, les sujets de l'Evêque de Bâle, en même temps combourgeois de Berne, étaient traités en quelque sorte comme des esclaves envoyés d'un lieu à un autre, sans les consulter, ne leur donnant qu'un bref délai pour vendre leurs biens et s'expatrier. » — M. Mandeler, dont le zèle intelligent arrache à la destruction ou à l'oubli maints documents et objets curieux, provenant du couvent de Bellelay, vous fera part aujourd'hui de ses fructueuses recherches ; il a déjà mis sous nos yeux plusieurs pièces de sa collection, notamment des lettres de l'abbé de Luce. — M. le pasteur Tièche a lu, en section d'Erguel, le testament du notaire Jaquerez, que des travaux antérieurs vous avaient déjà fait connaître. — M. Greppin nous a appris l'existence, chez M. Verdat, à Delémont, d'un manuscrit relatif à la révolution de 1792 ; la section de Delémont a exprimé le désir que cet ouvrage fût déposé dans sa bibliothèque. — Dans sa *Notice sur quelques familles bourgeoises de Porrentruy, éteintes depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, M. Quiquerez a établi victorieusement que, des difficultés opposées dans le Jura par les communes à la réception de nouveaux bourgeois, il résulte que la population urbaine, loin de s'accroître par les descendants des bourgeois, suit une marche contraire ; les villes se peuplent d'étrangers à la localité pendant que les familles bourgeoises s'éteignent ou diminuent sensiblement. Depuis un demi-siècle, à Porrentruy seulement, plus de 40 familles ont disparu ; notre collègue passe en revue les prin-

cipales d'entre elles, animant ce tableau d'épisodes curieux ou de traits anecdotiques. Parmi ces noms qui ne vivent plus que dans notre histoire locale, figurent les *Bruat*, dont un membre fut syndic des États en 1740, puis baron en Allemagne; les *Choulat*, qui pendant deux siècles fournirent des maîtres-bourgeois à Porrentruy; les *Billieux*, qui marquèrent dans la magistrature et le clergé; les *Henriat*, dont le dernier, lieutenant-colonel aux gardes suisses, fut un duelliste redouté; les *Scheppelin* et les *Raspieler*, qui occupèrent des emplois honorables sous le régime épiscopal. M. Quiquerez conclut en insistant sur la nécessité de nouvelles admissions à la bourgeoisie de Porrentruy, en vue d'une extinction aussi considérable, près d'une famille par année, sur une population qui était de 2,408 en 1770, de 1,896 en 1818, de 2,511 en 1836 et de 2,880 en 1851, d'après les chiffres officiels.

Quelques études ont eu spécialement pour objet la *biographie*. M. Scholl a esquissé à larges traits la vie du colonel Thellung, son compatriote. Issu d'une famille dont les membres se distinguèrent dans la magistrature et au service étranger, Emmanuel débuta dans la carrière militaire, en 1781, comme cadet de marine, au service de Hollande; lieutenant de vaisseau en 1783, il entra deux ans plus tard dans l'infanterie et était capitaine en 1795, à la chute de la maison d'Orange. De retour en Suisse, il est nommé en 1806 professeur de sciences militaires à Berne et lieutenant-colonel. En 1815 il passe de chef au service de Hollande, qu'il quitte en 1827 pour revenir dans son pays natal, où il mourut en 1842, à 81 ans. Thellung maniait la plume aussi bien que l'épée. Je ne dirai rien de ses campagnes nombreuses et de ses écrits considérables, M. Scholl se réservant aujourd'hui de nous retracer la brillante carrière de l'écrivain soldat. — M. X. Kohler, dans un fragment biographique intitulé : *Delmas à Leipzig*, nous a décrit les derniers jours d'un général républicain, jurassien par un long exil passé au milieu de nous, dont l'esprit contraste avec celui de Thellung. Le héros de Magnano végétait dans une inaction forcée à Porrentruy,

lorsque l'empereur le rappela sous les drapeaux à l'ouverture de la campagne de Saxe. Delmas, au bouillant courage, se distingua en 1813, comme jadis en Allemagne et en Italie; son nom est mêlé aux exploits de Bantzen, de Wurtchen, de Dessau. Le 18 octobre, devant Leipzig, un boulet parti des rangs de l'armée suédoise, le frappe à la tête de sa division. Transporté en ville, il y vécut encore quinze jours et y reçut la visite de son ancien frère d'armes, Bernadotte. L'entrevue des deux soldats ne ressembla en rien, quoiqu'en ait dit le biographe du roi de Suède, à celle de Bayard et du connétable de Bourbon; elle roula sur les campagnes des deux militaires, sur la situation de l'Europe, et fut pleine d'effusion cordiale. Delmas fut enterré avec tous les honneurs dus à son rang; le gouverneur Repnin avait ordonné de lui faire de pompeuses funérailles. Les données, la plupart inédites, composant cette notice, ont été fournies à l'auteur par un témoin oculaire, le secrétaire du général, M. Trincano, qui l'assistait à ses derniers moments. — M. Péquignot a achevé dans le *Jura* la biographie de l'avoyer Neuhaus. Il a suivi cet homme d'état dans sa carrière politique, depuis l'expédition des corps-francs dont les conséquences furent fatales au gouvernement de Berne, jusqu'à la chute du régime de 1831; il nous a montré ce personnage éminent rentré dans la vie privée, se faisant une retraite studieuse comme aux beaux jours de sa jeunesse, et peu de temps après succombant à la peine, victime de l'ingratitude des hommes, mais emportant dans la tombe la consolation d'être resté fidèle à son passé et d'avoir porté plus haut que personne ce drapeau fédéral; palladium de nos libertés. — Nous devons encore à la plume exercée de notre honorable collègue une *Nécrologie* émouvante, celle de M. l'avocat Kohler, ancien magistrat, jurisconsulte distingué, dernier représentant de l'école française au barreau jurassien. — M. X. Kohler a écrit pour les *Actes* de la Société helvétique une *Notice* biographique sur M. Thurmann, et pour le *Coup-d'œil* de cette année une étude assez étendue sur notre digne Président, étude où il a surtout envisagé

l'homme de science quant à l'influence salutaire qu'il exerça dans nos contrées comme promoteur du mouvement intellectuel jurassien.

Les travaux relatifs aux divers points de notre histoire ont été, on le voit, peu nombreux cette année; en revanche, l'histoire locale, la *monographie*, a été cultivée dans toutes les sections avec un zèle remarquable. En première ligne signalons l'important ouvrage de M. le Dr Bloesch : *Histoire de Bienne et de sa bannière*, dont la 5<sup>e</sup> partie s'étendant jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle a paru dernièrement et est déposée sur notre bureau. Que dire de cette publication? il y a loin de là aux essais de Höpfner et de Binder; c'est de l'histoire, dans le vrai sens du mot, de l'histoire *diplomatique* et non plus de cette histoire fautive et guidée, écrite au courant de la plume, d'après les anciens auteurs, sans remonter aux sources; c'est un livre de la bonne école, comme en fait notre savant compatriote, M. Hisely. M. le Dr Bloesch a consacré pendant un quart de siècle les loisirs d'une vie très-occupée du reste, à compiler une à une les pièces des archives de Bienne; il s'est entouré de documents inédits considérables, il a consulté tous les écrivains qui de loin ou de près ont parlé de sa ville natale, et de tout cet ensemble, il a composé un ouvrage, petit de forme, prodigieusement riche de fond, où est retracé de Bienne le tableau le plus fidèle et le plus complet que l'on puisse voir. Ses pages bien nourries, surchargées de notes, sont d'un style sévère, à la fois noble et simple, de ce naturel qui relève le sujet au lieu de l'amoindrir. De pareils livres se refusent à l'analyse, on le comprend; nous ne tenterons pas ici une tâche impossible, et renverrons à cette *Histoire* nos collègues, qui ne l'ont pas encore lue, certain qu'ils nous en voudraient de leur en enlever la primeur. La Suisse, l'Evêché de Bâle, l'Alsace et la Franche-Comté figurent aussi au second plan dans ce tableau, vu leurs rapports avec Bienne à diverses époques; les personnes qui, dans ces contrées, se vouent aux études historiques, trouveront dans l'œuvre de notre savant collègue maint fait à



eux inconnu. Nous avons essayé de rendre compte dans le *Jura*, des trois premières livraisons. — M. Dupasquier s'est chargé de nous présenter un *Rapport sur l'Histoire de Bienne* et nous en avons entendu la 1<sup>re</sup> partie. Ce travail, d'assez longue haleine, a pour but de faire connaître dans nos districts français cet excellent livre, tout en retraçant un tableau largement esquissé de l'histoire de Bienne. M. Dupasquier a passé déjà successivement en revue les principaux évènements de ce pays jusqu'à la moitié du XIII<sup>e</sup> siècle ; il a insisté sur l'origine des institutions municipales et la vie intime de la patrie de Neuhaus au moyen-âge ; il s'est plu, chemin faisant, à apprécier l'auteur, qui dans un cadre exigu a su renfermer un édifice complet ; il a admiré ce talent à tirer parti des moindres faits, des plus petits détails locaux pour composer un ensemble parfait, cette connaissance profonde des temps où se meuvent les personnages, cet ordre méthodique qui domine le sujet et ne permet pas à l'historien de se perdre dans un labyrinthe féodal sans issue pour le vulgaire. — Il en est des livres de choix comme de ces rares amis dont on ne peut plus se séparer. Aussi M. Dupasquier voulut, à la réunion annuelle de la Société de Montbéliard, faire part à nos amis de l'*Histoire* de M. Bloesch, et afin qu'ils pussent juger de sa valeur, même au point de vue de leur histoire, il lut une *Notice sur les guerres de Bourgogne dans ses rapports avec Montbéliard*, d'après notre auteur et Zellweger. Ce travail fut regardé comme une bonne fortune par la Société de Montbéliard et elle en vota l'impression dans ses *Actes*. — Les productions consciencieuses et importantes ont souvent aussi pour résultat de créer à leurs auteurs des disciples, qui, sur les traces du maître, tentent à leur tour de défricher quelques plages incultes dans le champ si vaste de la science. A M. le D<sup>r</sup> Bloesch était encore réservé ce succès. Notre collègue, M. Rode, dont vous avez déjà apprécié les patientes recherches, s'est demandé, après avoir lu l'histoire de Bienne, si Neuveville aussi ne pourrait pas avoir son monographe. Ces deux villes offrent bien des points de ressemblance ; toutes deux, dotées

d'un gouvernement municipal, se gouvernant elles-mêmes, ont toujours été dans une position assez indépendante vis-à-vis des évêques de Bâle, leurs souverains ; si l'importance des cités sœurs, riveraines du lac, était nulle sous le régime français, elles ont grandi depuis leur incorporation au canton de Berne et sont des chefs-lieux de district. M. Rode dans une notice intitulée : *Sur les travaux préparatoires d'une histoire de Neuveville*, a déroulé sous nos yeux les faits saillants de cette histoire locale, pour faire ressortir l'attrait que présenterait une semblable étude. Dans ce but il a engagé les sociétaires de Neuveville à rassembler les matériaux nécessaires et à les coordonner ; il continuera de consulter plus fructueusement les archives de la ville, ayant déjà inventorié la majeure partie des pièces qui les composent ; enfin il a proposé d'inviter les familles, qui possèderaient des actes, papiers ou ouvrages, intéressant l'histoire de la contrée, à les déposer à la bibliothèque du progymnase, où ils pourraient être mis à profit. La section de Neuveville a adopté la proposition de M. Rode et écrit au conseil de la bourgeoisie pour autoriser notre collègue à poursuivre ses recherches dans les archives. M. Rode a terminé sa notice en présentant le tableau des ouvrages tant imprimés que manuscrits, bons à consulter, qui existent à Neuveville.—M. Quiquerez achève son *Histoire des monuments de l'ancien Evêché*. Dans une séance de la Société, à Porrentruy, il nous a exposé le plan de la partie de cet ouvrage, relative à l'ancienne résidence princière, et en a esquissé les principaux traits. Comme le titre de ce travail l'indique, c'est la description des monuments de cette ville et non son histoire, laquelle cependant s'y rattache forcément. M. Quiquerez donne à Porrentruy une origine celtique, qu'il justifie entre autres par la pierre levée qui existe encore dans son voisinage, par sa fontaine du *Creux-Belin*. La tour *Réfouse* rappelle les derniers temps de l'époque romaine. La ville primitive fut d'abord au pied du château ; le *bourg* actuel est l'*ancienne ville* dont parle l'acte de franchises de Porrentruy, tandis que la *nouvelle ville* d'alors consistait

dans la partie supérieure de la cité. L'église de St-Germain fut l'église primitive ; celle de St-Pierre, où l'on retrouve des marques maçonniques, peut remonter au XI<sup>e</sup> siècle et fut rebâtie au XIII<sup>e</sup>. Les fortifications de la ville étaient très-anciennes, témoin le siège soutenu contre Rodolphe de Habsbourg. M. Quiquerez est entré dans des détails curieux sur l'organisation municipale de Porrentruy, sur le château et ses transformations successives, sur les costumes des fonctionnaires de la cour épiscopale ; le mobilier de ce palais était considérable et la vaisselle de grand prix, puisqu'empruntée, le siècle dernier, par un comte de Montbéliard pour ses fêtes, elle était estimée à un million. A propos de la guerre des Suédois, M. Quiquerez a établi que la batterie qui foudroya le collège en 1635, était placée non à la *Schliff* mais à la *Vauche*. Nous attendons avec impatience la publication de cet intéressant travail. — L'année dernière M. le pasteur Tièche nous avait lu des *notes sur Champoz*, cette fois il a élargi le cadre de ses recherches. Il nous a soumis la 1<sup>re</sup> partie d'un *Coup-d'œil historique sur la paroisse de Bévillard*. Cette paroisse comprend 4 villages, Bévillard, Malleray, Pontenet et Champoz ; notre collègue les étudie successivement au point de vue des antiquités, des institutions politiques, de l'administration et de la statistique. Nous regrettons de ne pouvoir entrer dans les détails et ne dirons qu'un mot sur chacune de ces localités. La paroisse de Bévillard compte depuis des siècles 1000 âmes environ, anciennement cependant elle était plus considérable ; le partage des terres communales ne date que du XVI<sup>e</sup> siècle ; avant 1550 les communes jouissaient en commun des pâturages depuis Pierre-Pertuis jusqu'aux roches de Court ; le droit de pâturage se réglait pour les propriétaires, habitants ou bourgeois, sur le bétail que chacun pouvait hiverner avec ses récoltes. Le Petit-Champoz, hameau de sept maisons, rendu célèbre ces derniers temps par l'herboriste Hans Moser, faisait partie de la commune de Champoz et appartint jusqu'en 1490 à la famille des Spender de Malleray, plus tard Maréchault-

Spender. Cette famille, qui s'éteignit à Delémont, produisit au XIV<sup>e</sup> siècle une Laïs renommée, maîtresse d'Humbert de Neuchâtel en Bourgogne, puis épouse de Jean de Flachsland. Bévilard fit partie de la paroisse de Court de 1534 à 1571 ; à cette époque Court fut annexé à Grandval et Sornetan à Bévilard ; en 1745 Sornetan se sépara de cette paroisse à cause de ses dépenses excessives pour reconstruction de temple (1716) et de presbytère (1730), Champoz autrefois annexe de Moutier le remplaça. Bévilard compte 25 pasteurs depuis la réformation, de ce nombre Samuel d'Aubigné. — Le couvent de Bellelay possédait des viviers dans cette commune et à Malleray. Ce dernier village porte un nom historique, c'est là que fut défait Jean de Vienne en 1352. Certes les armes des Bernois et des Soleurois suffirent pour mettre à la raison le farouche évêque, néanmoins la tradition fait honneur de cette victoire aux femmes de Malleray, qui, en jetant de la cendre au vent, aveuglèrent si bien les soldats du Prince, que force leur fut de quitter la partie. On ne voit plus vestige dans cette commune du manoir des Spender, mais le grenier de l'Evêque, solidement construit, subsiste encore. Malleray était le chef-lieu d'une des quatre mairies de la Prévôté (les autres étaient Moutier, Courrendlin et la courtine de Bellelay) ; les plaids y furent longtemps présidés par les Brelincourt de Monible. Pontenet n'est indépendant de Malleray que depuis 1559. Cette commune offre une particularité curieuse, elle n'est habitée que par les descendants de Grosjean Girod, dit Brode de Loveresse (1515), lequel avait reçu le territoire à bail de la courtine de Bellelay. Trois branches de cette famille se le partageaient tous les vingt ans jusqu'en 1751 ; à cette époque le surcroît de population obligea des Girod d'émigrer ; on trouve des membres de cette famille en Silésie, à la Haye, en Franche-Comté.

Deux études n'ont trait ni à notre pays, ni à la Suisse. Un trait caractéristique de la jeunesse jurassienne est son séjour fréquent à l'étranger ; ce qui est nécessité chez les uns est aussi chez plusieurs un penchant naturel ; comme le pigeon.

de la fable on aime à *beaucoup voir pour beaucoup apprendre*. Notre Société a déjà dû à ces explorations studieuses de charmantes communications : nous n'avons oublié ni l'*Essai sur les poésies slaves* par M. Feusier, ni le *Voyage dans la Suisse saxonne*, de M. A. Favrot. Un de nos honorables collègues de Neuveville nous a présenté aussi un travail basé sur ses observations dans une province de l'empire d'Autriche, travail sérieux, écrit à tête reposée et en parfaite connaissance de cause. M. Fr. Turler, dans sa *Notice sur la Gallicie*, décrit successivement l'aspect et le climat de ce pays, la religion, les mœurs et les usages de ses habitants, sa culture intellectuelle, et achève en traitant de l'agriculture et des produits du sol, de l'industrie et du commerce. La peinture qu'il fait de la Gallicie n'est pas flatteuse : les riches et les pauvres s'y coudoient, mais ceux-ci en bien plus grand nombre ; l'instruction primaire y est nulle pour ainsi dire ; l'instruction moyenne et supérieure y est défectueuse ; tout y vise à germaniser les populations slaves en leur enlevant leur langue nationale, bannie de l'école. Le sol assez productif, surtout en pommes de terre, le serait bien davantage si l'on pratiquait une culture bien entendue des terres. Lemberg et Brody sont les deux seules villes importantes par leur industrie et leur commerce. Témoin des massacres de 1846, M. Turler parle avec horreur de ces scènes de brigandage et blâme sévèrement le gouvernement de n'être pas intervenu d'une manière efficace dans ces terribles journées. — Des bords de la Vistule, M. König nous transporte sur les rives du Gange, dans son travail *sur les Antiquités des Indes Orientales*. Notre collègue a d'abord décrit cette contrée, en s'attachant de préférence à l'Himalaya et au grand fleuve dont le bassin fut le théâtre du développement considérable des Indous sous les rapports politique, littéraire et religieux. Les différences de castes dérivent probablement du mélange des peuples et des races qui se rencontrèrent en ce pays fertile et s'y superposèrent. Selon M. König, les Brahmines, primitivement de couleur blanche et circassiens, auraient envahi et subjugué les

Indes ; ils seraient d'origine persane , car leurs langues, le sanscrit et le zend (persan), sont sœurs et de la souche indo-germanique , à laquelle appartiennent le grec et l'allemand. Nous laissons aux philologues le soin de discuter cette question linguistique , à nous tout-à-fait étrangère.

### **Littérature.**

Depuis quelques années la poésie semblait avoir réservé ses accents pour charmer nos réunions annuelles ; en 1856 il n'en a été pas ainsi , et les séances particulières ont été visitées par la muse jurassienne ; félicitons-nous de ce retour aux bonnes et anciennes coutumes. M. Krieg nous a lu trois pièces bien inspirées , où l'esprit et le cœur se parlaient de concert : *L'avenir*, ode sévère, regard voilé de pleurs à la vue d'une lutte meurtrière, se reportant joyeux sur la vie calme et heureuse de sa terre natale ; *Le désir*, aux fraîches pensées ; et quelques vers , paroles d'encouragement à la jeunesse laborieuse , prononcées à la fête des promotions de Sonvillier. — M. P. Besson nous a présenté *Les arbres favorisées*, *L'âne et l'escargot*, et quatre autres fables , qui se distinguent par leur brièveté et par une morale pleine de vérité et d'à-propos. — Dans sa poésie de *Bellerive*, M. X. Kohler a chanté un paysage charmant , connu des sociétaires , et l'hospitalité cordiale que lui a tant de fois offerte une famille chère à son cœur. — M. Cuenin, notre chansonnier classique , a composé pour les élèves de Porrentruy un chant d'une originalité piquante ; c'est bien *Notre Valet*, franchement bruntrutain. — M. Isenschmid a publié, dans le *Berner Taschenbuch* de 1856, la seconde partie de son beau poème allemand sur l'*avoyer Steiger*, grande figure historique qui devait inspirer une muse nationale. — N'oublions pas de signaler ici un fait qui honore la Société dans un de ses membres : M. Amiet, en rendant compte dans la *Revue suisse des Femmes poètes de la France*, a regretté que

M. Blanvalet n'ait pas dans son ouvrage publié quelques pièces des dames poètes suisses, notamment de M<sup>mes</sup> de Charrière, de Staël et Félicie Stockmar.

Quelques communications sur l'*histoire littéraire de l'ancien Evêché* ont été faites par M. X. Kohler. Il vous a présenté un *Rapport sur les poésies latines du P. Choullat*, religieux de Bellelay, décédé en 1662. Ces poésies, dont M. Mandeler nous a révélé l'existence, ont peu d'intérêt par elles-mêmes et indiquent seulement chez leur auteur une certaine facilité de versification : ce sont de purs jeux d'esprit, la plupart, des chronodistiques, des anagrammes toutes très-courtes, sauf deux d'assez longue haleine à B. Vicat, lieutenant de Moutier-Grandval, et aux religieux Petit-Perrin et Dan. Voirol. Les conventuels en font presque seuls les frais. Il est curieux de voir la patience du bon moine à retourner un nom de toutes façons pour lui trouver un sens problématique. *Daniel Voirol* lui fournit 48 versions latines différentes et 7 françaises ; parmi ces dernières la meilleure est ainsi conçue : « *A un joli drôle.* » Ces pièces furent écrites de 1638 à 1648 ; elles ne donnent sur Fr. Choullat qu'une seule indication biographique : il se trouvait à Mury en 1638 ; mais dès lors il paraît avoir demeuré à Bellelay. — M. Quiquerez vous présentera aujourd'hui une autre pièce, provenant encore de M. Mandeler : *le Jeu de l'homme de la Principauté de Bâle*, espèce de dialogue politique, où l'on met dans la bouche des acteurs des textes bibliques. Ce genre était encore à la mode en 1793 ; nous avons une pièce semblable sur la révolution française. — M. X. Kohler vous a entretenu de ses nouvelles recherches sur le théâtre à Porrentruy. Les archives de cette ville lui ont fourni des données précieuses à cet égard. Le théâtre y florissait à la fin du XVI<sup>e</sup> et au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle ; on possède des comédies entières de cette époque. Elles fourniront matière à un travail assez étendu et très-intéressant pour notre histoire locale.

Un *Rapport* a aussi eu trait à l'*histoire littéraire de Fribourg*. M. Kohler nous a rendu compte des *Etudes biogra-*

*phiques*, publiées dernièrement par notre laborieux collègue, M. Daguet, dans les *Actes de la Société d'histoire de Fribourg*. Les pages sur *Cornélius Agrippa chez les Suisses*, outre un intérêt réel, présentent l'attrait de la nouveauté. Il en est de même des *Notes* sur le mouvement intellectuel fribourgeois aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. M. X. Kohler a donné le nom de quelques ouvrages à ajouter à la liste des productions d'Ulrich Koch et de Melchior Volmar, lequel fut aussi professeur à Tubingue; il a indiqué en outre, comme sortant des presses de Guillaume Mæss, la *Tragédie sur la destruction de Troie* par Gotthart, pièce jouée par la bourgeoisie de Soleure, les 20 et 21 septembre 1598. — Notons ici, puisque nous touchons à la *bibliographie*, la communication d'un ouvrage littéraire curieux. M Scholl a mis sous les yeux de la section de Bienne, l'édition du *Wolfsesang*, de 1486, à laquelle est jointe une gravure sur bois remarquable par un esprit satyrique et d'opposition au clergé, rappelant les sculptures hardies de nos cathédrales au moyen-âge, quand le ciseau ou le pinceau de l'artiste, expression de l'opinion publique condamnée au silence, protestait contre les vices de l'époque.

Si nous passons du domaine particulier, à l'*histoire littéraire* dans un sens plus étendu, à la *critique*, en un mot, nous aurons à signaler un long et consciencieux travail de M. Krieg: *Quelques idées sur l'école romantique en France*. Riche en idées, d'un style facile, soutenu et à la hauteur du sujet, l'étude de notre collègue se refuse à une sèche analyse; il ne nous est permis que d'en retracer les traits principaux. M. Krieg, après avoir signalé l'existence de deux écoles, le *classicisme* et le *romantisme*, en a recherché les caractères distinctifs; il accuse le premier d'être « sec, froid et mort sous une forme irréprochable. » Comme M. Besson, dans son travail sur *le lyrisme moderne*, il ne voit la vraie poésie que dans le lyrisme; de plus, le romantisme lui paraît la vraie forme de la poésie. Ces faits énoncés, il trace d'abord dans une 1<sup>re</sup> partie, l'histoire de la poésie romantique. L'école nouvelle, pressentie, semble-t-il, par A. Chénier, a pour fon-



dateur un écrivain admirable, Châteaubriand; comprimée sous l'empire, elle brille de tout son éclat sous la Restauration. Deux grands poètes apparaissent alors, Lamartine et V. Hugo. Lamartine, le créateur du lyrisme romantique, dans ses vers d'une élégance rare, d'une pureté classique, prête d'inimitables accens à toutes les émotions naturelles du cœur; c'est le poète du sentiment. V. Hugo est le poète de l'imagination: profondément original, il vise par contre trop à l'effet, cherche souvent l'extraordinaire plus que le beau, ses antithèses sont trop forcés. Aux confins de cette école est C. de Lavigne, le barde national; A. de Vigny, à la lyre d'ivoire. Le classicisme, dit M. Krieg en achevant cette revue, ne savait célébrer que les grands, c'était une poésie de cour; le romantisme est la poésie du peuple et de l'humanité. Dans la 2<sup>me</sup> partie de son travail, notre collègue fait une comparaison entre le classicisme et le romantisme; il établit la supériorité de celui-ci, quant au fond, sur la connaissance intime du cœur, des choses humaines, de la nature; quant à la forme: la pureté de langage chez les maîtres dans les classiques disparaît chez leurs disciples. Le romantisme a rendu à la versification son harmonie en lui rendant la vérité et l'originalité; il a adopté la strophe au lieu de l'alexandrin si monotone, enrichi la langue d'inversions belles et neuves, a rétabli l'acception du mot propre, porté la sévérité de la rime à la perfection. — La lecture de la 1<sup>re</sup> partie de ce travail a été suivie d'une discussion, à laquelle prirent part MM. Revel, Besson Gobat et Bernard. M. P. Besson regarde le romantisme comme fort ancien en France, et datant du XVI<sup>e</sup> siècle; à toutes les époques, quelques auteurs, tels que Régnier, Lafontaine étant sortis de l'ornière classique, seulement, il n'aurait pris son ample développement qu'au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle; « alors cette école aurait triomphé du factice pour peindre l'homme, non en abstraction mais au naturel, et d'après des individualités concrètes. » — M. Bernard, envisageant la question sous le côté moral, ne partage pas l'enthousiasme de M. Krieg pour Lamartine; il reproche au grand poète de

n'avoir pas répondu au début de sa carrière ; il n'aime pas la religiosité vague commune au maître et aux romantiques en général : elle dessèche le cœur au lieu de le réchauffer. M. Bernard accuse aussi la nouvelle école poétique surtout de présenter l'amour sous un aspect anti-chrétien : on flatte la passion en l'idéalisant ; on revêt la pensée criminelle, si pas le crime même, des couleurs de la vertu, et l'on ne prépare ainsi au jeune homme dans l'avenir que déceptions ou amers regrets.

Ces considérations nous ont éloigné de la littérature proprement dite. Revenons-y quelques instants encore sous la conduite de M. Correvon, qui nous a présenté une notice sur *Carnaval*. Certes le sujet en vaut la peine, et plus d'un sociétaire serait de cet avis le soir du Mardi-gras. M. Correvon trouve que le Carnaval mérite de fixer l'attention, ne fût-ce que comme souvenir de coutumes assez reculées. Sans discuter si la chose remonte aux Bacchanales romaines, notre collègue indique l'usage des masques dans les comédies de l'antiquité, puis au moyen-âge, dans les soties et moralités. La plupart des personnages qui apparaissent dans toute mascarade nous viennent des comédies italiennes et ont leur caractère propre : Naples a donné le jour à Scaramonche, l'imbrogliopersonnifié, et à Polichinelle, aimé des enfants ; Bergame, au rusé Scapin et au grotesque Arlequin ; Venise, à Pierrot, le sauteur par excellence. Les *Jean et Petit-Jean* de la Comédie française viennent des *Zanni (Giovanni)*, qui remplacèrent les confrères bergamotes. La fantaisie et la satire ont tiré parti de ces types divers. Quant à la coutume en elle-même, le Carnaval a sa raison d'être, comme l'indique son étymologie (*Carne vale*) ; et les bœufs du Mardi-gras, de date très-ancienne aussi, témoignent qu'à l'entrée d'un long carême, le peuple tient à avoir ses jours de joyeux ébats.

Depuis quelques années aucun travail n'avait été fait sur la langue de nos campagnes. Un membre correspondant, M. Montandon, a dans le dernier N° de la *Revue d'Alsace*, consacré un article étendu aux *Paniers* du curé Raspieler et

à l'*Etude* sur nos patois qui les précède. Nous sommes heureux de ce retour à l'examen de notre idiôme. Cependant, au cas présent et pour être juste, nous devons dire que la crinoline s'est chargée de donner de l'à-propos à la critique des *Paniers* ; la mode a son influence sur les vieilleries littéraires, mais elle ne se targue pas, la volage, d'un pareil honneur.

### ***Philosophie et Education.***

La section d'Erguel, où l'on s'occupe surtout d'études philosophiques, a cette année gardé le silence sur ce sujet ; nous n'aurions donc rien à mentionner, sans une bienveillante communication de M. Braichet. Il nous a soumis le rendu-compte, écrit dans un journal français, d'un nouvel ouvrage de notre compatriote, M. Lachat. Le traducteur estimé de la *Symbolique* de Mœhler publie en ce moment une édition française de la *Somme* de St-Thomas, accompagnée de notes et commentaires. On fait le plus grand éloge de cet ouvrage, qui ajouterait à la réputation de M. Lachat.

En tête des travaux se rapportant à l'*Education*, plaçons le *Rapport* présenté par M. Quiquerez sur la *Cosmographie et Géographie*, par M. Rais, instituteur à Trieste. Cette publication honore notre compatriote, elle est une preuve de son zèle et du dévouement qu'il apporte dans l'enseignement. La partie consacrée à la géographie physique nous paraît bien traitée ; quant à la géographie politique, nous y signalerons des lacunes regrettables. Ce livre a le défaut signalé par M. Turler dans son travail *sur la Gallicie* ; il a en vue presque uniquement l'Autriche et tient à ne donner des connaissances réelles que sur cet empire. En effet ce pays occupe à lui seul le tiers de l'étendue accordée à la description de toutes les contrées du monde. — M. Grosjean a lu une *Notice sur l'Enseignement primaire dans la Prévôté*, d'où il ressort que l'ancien gouvernement de Berne avait beaucoup de sollicitude pour les écoles, au point de vue de l'époque. —

A propos de la *question scolaire*, soulevée cet hiver par l'apparition du *Nouveau projet de loi* émané de la Direction de l'Education, M. le pasteur Revel a présenté des observations puisées dans la pratique contre l'obligation de fréquenter les écoles, qu'il considère comme impraticable et restreignant l'autorité paternelle; il désirerait voir l'école facultative comme en Amérique; il a aussi développé l'idée que dans les affaires scolaires, l'œuvre des commissions était plus importante que celle des commissaires et de la Direction de l'Education. Dans une discussion qui suivit cet exposé en section d'Erguel, la majorité des sociétaires ne partagea point tout-à-fait la manière de voir de M. Revel et se prononça plutôt en faveur de la fréquentation obligatoire des écoles.

Les observations de M. Revel avaient été amenées par la lecture d'une adresse de la section de Neuveville aux différentes sections, ayant pour but d'appuyer une démarche qu'elle faisait auprès du grand-conseil pour le maintien des collèges du Jura. Toutes les sections prirent part plus ou moins directement à ce débat, c'est le cas de retracer ici ses diverses phases et d'en rappeler les résultats. — La Direction de l'Education, dans son premier *Projet de réorganisation des écoles*, avait consacré explicitement le maintien des progymnases jurassiens; dans le second, soumis aux débats du grand-conseil dans sa séance de février, ceux-ci étaient compris implicitement dans la catégorie des écoles secondaires, et un article indiquant clairement leur position et la portée des études était supprimé. Neuveville eut des craintes pour l'existence de son collège, craintes qui devaient être partagées naturellement par Delémont, placé dans des conditions analogues. M. Gilliéron prit la plume et dans un travail que vous avez eu tous entre mains : *Un mot sur la question de la réorganisation des établissements d'instruction publique dans le canton de Berne*, il défendit chaudement les intérêts des progymnases, attaqua vivement, même parfois en termes peu parlementaires, le nouveau projet et surtout le rapport à l'appui, présenté par la commission de l'école cantonale de

Berne, dont les inspirations, paraît-il, avaient amené les changements considérables apportés au projet primitif ; il s'étaya enfin de l'autorité de l'avoyer Neuhaus sur la nécessité de dispenser largement l'instruction dans tout le canton et d'y avoir des progymnases nombreux, et après cette lutte corps à corps, à armes plus qu'égales, il conclut pour demander au grand-conseil : « 1° de repousser la concentration de l'enseignement préparatoire aux carrières scientifiques, littéraires et réales ; 2° de prendre pour base de ses délibérations le projet primitif de la Direction de l'Education, et conformément à ce projet, de fonder à Berne et à Porrentruy un gymnase divisé en section littéraire et section industrielle pour préparer les élèves à l'université et à l'école polytechnique, et de réorganiser les progymnases actuels, de manière à ce qu'ils donnent à leurs élèves, parallèlement au gymnase de Berne, la préparation scientifique littéraire et réelle, jusqu'à l'âge de 10 ans révolus. » — La section adopta la proposition de M. Gilliéron, envoya une pétition dans ce sens au grand-conseil, et invita les sections à faire une démarche collective. Bienne s'associa à la pensée de Neuveville, autant qu'applicable à sa localité, et demanda en outre que l'âge scolaire fixé de 6 à 16 ans, le fût de 7 à 14, avec cours de répétition de 14 à 16 ans. Delémont adressa aussi une pétition au grand-conseil dans le sens de Neuveville. La ligne que Porrentruy avait à suivre était toute tracée par les circonstances. Tout en regrettant de voir le mémoire publié par la section neuvilloise ne pas revêtir toujours une forme irréprochable et rappeler trop le vers du poète : *indignatio facit versus*, la Société approuva la réclamation fondée sur les intérêts réels du pays, et chargea M. X. Kohler de rédiger une adresse dans ce sens à la Direction de l'Education, pensant que cette autorité, en vue de vœux unanimes, modifierait le projet avant la session législative. Porrentruy profita de cette occasion pour réclamer d'autres modifications ; ainsi, quant à l'enseignement primaire, la fixation du minimum de traitement des régents, un pouvoir moins étendu accordé aux

communes dans les affaires scolaires , la création d'écoles de deux degrés, et de deux classes de diplômes pour les régents ; quant à l'*Ecole cantonale* la demande que , contrairement à l'opinion de quelques pédagogues, elle comprît tout le champ des études jusqu'à l'université et l'Ecole polytechnique , que les mêmes plans d'études et la même portée d'enseignement, les mêmes garanties fussent décrétés pour les deux Ecoles cantonales, et dans ce but, la suppression de l'art. 17, qui serait remplacé par des dispositions explicites relatives à la conservation d'un cours de philosophie, et à la réduction du chiffre des cotisations scolaires. Le maintien des progymnases avait sa raison d'être dans leur utilité incontestable pour le pays , les services qu'ils ont déjà rendus et sont encore appelés à rendre, la non-nécessité de concentrer toutes les études dans deux établissements, puisqu'un parallélisme pouvait être établi entre l'enseignement à dispenser dans les collèges et la division inférieure de l'Ecole cantonale ; on réclamait donc la reproduction dans le second projet des art. 28 et 29 du projet primitif. — Vous savez ce qu'il résulta de ces démarches collectives : les progymnases jurassiens furent maintenus ; leur existence ne fut pas même l'objet d'une discussion au grand-conseil , la Direction de l'Education mieux informée ayant d'elle-même modifié son projet. En revanche les observations d'un autre ordre ne furent pas accueillies , notamment celle sur l'art. 17. Vainement le bureau de Porrentruy revint à la charge, en insistant sur la haute importance de l'uniformité entre les deux Ecoles , même dans un intérêt national et suisse , cette démarche n'eut point d'effet. Puisse l'avenir ne pas prouver le trop bien fondé de ces réclamations.

Ajoutons encore que le mois passé la Commission de réorganisation des collèges du Jura , composée aux trois quarts de membres de la Société d'émulation , montra dans ses travaux la même cordiale entente entre les personnes des différents districts, et que l'on y fut unanime pour demander, selon le vœu exprimé d'abord par Neuveville et partagé par Delémont et Porrentruy, que les progymnases du Jura fussent

des établissements parallèles à la division inférieure de l'École cantonale. On voit comment petit à petit notre Société atteint son but, de resserrer l'union intime sur le terrain intellectuel, de toutes les parties du pays.

### **Sciences physiques et naturelles.**

Le nom de M. Thurmann figurera cette année encore en tête des travaux géologiques. La Société a recueilli dans ses archives et publié deux notices inédites de l'illustre savant, un *Appel aux géologues jurassiens* pour la formation d'une nouvelle Société des Monts-Jura, et ses pages sur le mode de publication d'un ouvrage de paléontologie le plus propre à répandre la connaissance des espèces. Sans doute la voix du maître trouvera un écho parmi ses disciples. — M. Desor nous a adressé un opuscule intitulé : *l'Orographie du Jura. Introduction à un cours de géologie jurassique*, dans lequel il retrace la physionomie de la chaîne du Jura et esquisse à larges traits la théorie des soulèvements de M. Thurmann. — Nous devons à M. Marcou l'envoi de quelques-unes de ses publications récentes. Dans sa notice sur le terrain carbonifère dans l'Amérique du Nord, notre honorable collègue établit d'abord que ce terrain occupe aux Etats-Unis et dans les provinces anglaises de l'Amérique du Nord une surface de 180 milles carrés, soit la 9<sup>e</sup> partie de tout le territoire compris dans ces contrées, et que l'Amérique du Nord, comparée au globe entier, du moins quant à la partie connue géologiquement, possède plus du quart des surfaces réunies des différentes régions carbonifères; puis il décrit les deux grandes divisions du carbonifère (calcaire de montagne et terrain houiller) en donnant la liste de leurs fossiles principaux et caractéristiques. La leçon d'ouverture du cours de géologie paléontologique à l'École polytechnique fédérale s'ouvre par le tableau sommaire des notabilités géologiques suisses et se termine par un aperçu sur l'histoire des progrès

de la paléontologie ; l'auteur partage cette histoire en quatre époques ; la seconde commence avec le siècle et les premiers travaux de Cuvier. — MM. Greppin et Bonanomi poursuivent leurs études sur le terrain *tertiaire*. — M. Gressly nous a fait espérer une prochaine communication relative à ses travaux géologiques sur divers points du Jura neuchâtelois. — M. Grosjean a présenté à la section d'Erguel une dent fossile découverte près de Court, dans le *portlandien* supérieur, qu'il a reconnue être du *Mosasaurus* de Cuvier ; en outre, un fragment d'*ammonite* renfermant une autre ammonite plus petite, particularité qu'il ne se charge pas d'expliquer.

En *botanique*, nous mentionnerons l'envoi de M. Contejean à la Société, des *Additions et rectifications* à son *Enumération des plantes vasculaires des environs de Montbéliard*. La flore de Montbéliard présente 1212 espèces et 10 hybrides, celle du département du Doubs, 1252 espèces et 19 hybrides. Par le tableau comparatif des espèces propres à Montbéliard et au département et par l'examen des terrains, M. Contejean est amené à confirmer les propositions de M. Thurmann, « que le chiffre des familles inférieures est plus fort sur les sols eugéogènes que sur les dysgéogènes, que ce chiffre va en augmentant à mesure qu'on descend la série végétale. »

M. Durand représente toujours parmi nous les *Mathématiques*. Il nous a soumis un *Rapport* détaillé sur un nouveau travail que M. Parrat a offert à la Société, ses *Tables arithmétiques*, livret augmenté et perfectionné, sorte de table de Pythagore, où se trouve le seul chiffre du produit que l'on pose dans le calcul, en ayant égard à la retenue qui provient du chiffre précédent du multiplicande. M. Durand a rendu sensible par quelques exemples la pensée de l'auteur, qui, si elle n'est pas très-pratique, est du moins fort ingénieuse. — M. P. Besson nous a soumis une démonstration élémentaire du problème de la *trisection de l'angle*. — Un *Rapport* sur ce travail, fait par M. Durand, conclut à ce que la solution de ce problème ne peut être obtenue qu'au moyen d'une équation de 3<sup>e</sup> degré. Notre collègue rappelle une démonstration assez



voisine de celle de M. Besson, donnée le siècle dernier par Ozanam dans ses *Récréations physiques et mathématiques*.

Les questions *agricoles* continuent d'occuper M. le Dr Tièche, qui entretient des relations suivies avec la Société d'agriculture de Berne. Il a informé la section d'Erguel des heureux résultats qu'a donnés la charrue achetée en son nom; elle fonctionne avec tant de succès que dans plusieurs communes déjà, à Reconvillier, à Moutier, on s'en est procuré de semblables. L'achat d'un semoir n'a pu encore avoir lieu; mais M. Ott de Worb espère réussir à en fabriquer un convenable aux terrains en pente de la contrée. M. Ott travaille aussi à une charrue perfectionnée, qu'on essaiera au concours agricole de Langenthal; si l'attente fondée sur ces deux instruments aratoires n'est pas trompée, on espère organiser en 1857 une fête agricole dans le Jura.

M. le Dr Carraz a voulu voir la *médecine* figurer encore cette année dans le cercle de nos travaux, et nous l'en remercions vivement. Son *Rapport* touchant le mémoire de M. le Dr Tuefferd sur l'épidémie du choléra et de la suette, qui a régné dans l'arrondissement de Montbéliard, d'août à novembre 1854, est écrit *con amore*; il s'agissait en effet d'un observateur fin, consciencieux, jaloux de travailler aux progrès de la science, basant ses opinions, souvent nouvelles et en opposition avec les maîtres, sur des faits longuement constatés, aussi M. Carraz ne craint-il pas de placer ce mémoire parmi les bonnes monographies traitant du choléra. Le travail de M. Tuefferd comprend trois parties: Etiologie du choléra, Symptomatologie, Traitement et Prophylaxie. La première partie surtout a fixé l'attention de notre collègue. Après avoir relaté certaines propositions de l'auteur, que l'on peut considérer comme faits acquis à la science, et indiqué son opinion nouvelle sur les diarrhées promontoires, il a examiné ses vues sur le principe contagieux. M. Tuefferd admet que le choléra n'est pas une affection miasmatique, qu'il est produit par un contagé lequel est alimenté par les malades eux-mêmes, que le choléra est contagieux. Des recherches ultérieures de MM.

Davoine et Pascini attestent la rare perspicacité de l'observateur ; cependant M. Carraz pense qu'avant de considérer la question comme tranchée, on doit attendre la confirmation des données émises par les médecins sus-nommés. Quant aux rapports étiologiques du choléra et de la suette, l'auteur cite des faits en opposition aux propositions de M. le Dr Peryne, et il prouve que dans son arrondissement « le nombre des cas de choléra fut en raison inverse de celui des cas de suette. » M. Carraz pense qu'il est prématuré de résoudre la question posée et développée par M. Tuefferd, si la suette est ou non choléra par la peau. L'importance de ce travail nous a autorisé à lui donner une place assez large dans ce rendu-compte des actes de la Société d'émulation.

L'*histoire naturelle* est représentée par un *Rapport* de M. Friche, qui nous a fait connaître *une étude* de M. Yersin *sur quelques faits relatifs à la stridulation des orthoptères et à leur distribution géographique en Europe*. Inséré dans le *Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles*, ce travail est fort ingénieux ; c'est une œuvre patiente à tous égards. L'auteur a soigneusement étudié la stridulation des orthoptères, il a emprunté à la musique ses temps et ses signes pour figurer la durée de leurs cris, et adopté pour les rendre sensibles les voyelles qui s'en rapprochent le plus. La famille des grillons (*gryllodea*) offre moins de variété dans ses stridulations que celle des *locustina*, laquelle en présente bien moins encore que la famille des *acridiodea*, surtout chez les *stenobothrus*.

Très-pacifique de sa nature et ne connaissant guère en fait d'engins belliqueux que les trophées historiques de Neuveville ou de Sogren, la Société ne s'intéresse pas moins à l'art du génie. Aussi M. E. Froté a-t-il été le bienvenu quand il nous a apporté force études relatives à cette spécialité. Il a mis sous nos yeux différents dessins, à grande échelle, destinés à faciliter la démonstration technique d'un travail intitulé : *Attaque et défense*, qu'il prépare pour son enseignement à l'Ecole militaire fédérale, comme instructeur du génie. Il a accompagné cette communication d'un exposé comparatif

des idées sur les fortifications de Schumara à Vauban, Cormontaigne et Noiset. D'après ce que l'on peut préjuger sommairement des plans de défense connus de Sévastopol, M. Froté penche à croire que le général Tottlebeu aurait mis en pratique les idées de Schumara. — Notre collègue nous a présenté encore la *Carte des environs de Porrentruy*, sur laquelle il a porté un projet de camp retranché capable de défendre cette ville. Outre qu'il prouve qu'on pourrait à Porrentruy organiser un ensemble de défense respectable, ce travail démontre que dans les cartes, où la surface du terrain est exprimée par des courbes horizontales équidistantes exactement levées, il est possible de fixer l'emplacement des points à fortifier et de déterminer les limites probables d'un camp retranché. — Enfin M. Froté nous a exposé ses vues sur un nouveau système de *ponts militaires*, d'une application facile, peu coûteuse, et qui lui paraîtrait mériter un essai à l'École militaire fédérale.

### ***Intérêt public.***

Les chemins de fer sont à l'ordre du jour ; partout on en construit en Suisse, et bientôt des voies ferrées sillonneront ce pays dans toutes les directions. Le Jura bernois n'est pas resté étranger au mouvement général ; il a aussi ses projets en discussion ; d'une part, le chemin de fer d'Ajoie, tendant à relier, par Porrentruy et Lucelle, la ligne du Midi à Bâle ; de l'autre, le chemin de fer jurassien, réseau qui s'étendrait sur tout le pays et dont l'artère principale relierait la France à Berne par Porrentruy. La Société a reçu plusieurs communications se rattachant à ces projets. A Porrentruy, l'on a pris connaissance du *Mémoire* fait par M. Choffat, au nom du Comité d'Ajoie, pour édifier la population de ce district sur l'importance de la voie projetée de Delle à Porrentruy. M. Choffat, après avoir indiqué les démarches antérieures faites en 1842, 1845 et 1852, auprès de sociétés françaises

dans le but d'amener à notre proximité une voie ferrée, a exposé l'état actuel des choses. Le chemin de fer sera bientôt ouvert à peu de distance de nos frontières et l'Ajoie a le plus grand intérêt à le voir se poursuivre dans notre pays. Notre collègue développe successivement les raisons déterminantes pour favoriser cette entreprise; le rentier et le fonctionnaire trouveront une compensation à la diminution de la valeur de l'argent dans le bon marché des denrées étrangères, le négociant verra fleurir son commerce et son industrie, le salaire de l'ouvrier sera doublé, le cultivateur vendra mieux ses chevaux, son bétail gras, son bois et pourra se livrer à la fabrication du fromage dont la vente lui sera assurée. M. Choffat termine en engageant les communes, les corporations et les particuliers de s'intéresser directement à cette entreprise nationale.— M. Carlin a présenté, en février, un *Rapport* à la section de Delémont, sur les propositions officieuses qui lui avaient été faites durant la dernière session du conseil national, au sujet de la construction d'une voie ferrée à travers le Jura pour relier la France à Berne par Porrentruy, avec embranchements de Delémont à Bâle et de Sonceboz à la Chaux-de-Fonds par le Val de Saint-Imier. A la suite de ce Rapport la section nomma une commission de trois membres, chargée de s'aboucher avec M. Stockmar plus spécialement au courant de cette affaire. De là vint la réunion de Tavannes, suivie de la formation d'un Comité central jurassien.— Une lettre de M. Carlin, à la section de Bienne, sur le projet du chemin de fer jurassien, donna lieu à une discussion et il fut résolu pour le moment de ne pas s'occuper de cette question. La section partagea l'opinion de M. le Dr Bloesch, qui, ayant assisté à la réunion de Tavannes, ne voyait pas la possibilité d'exécution de cette ligne, les calculs présentés lui semblant illusoires, et le pays ne pouvant espérer qu'aucune société se chargeât du travail à ses frais, quand même les communes verseraient des milliers d'actions.— La section de Bienne a encore entendu la lecture d'un mémoire très-bien fait de M. Mérian; il a pour titre : *Propositions pour*

*L'établissement de voies améliorées sur les routes ordinaires ou chemins-omnibus.* Nous avons sous les yeux ce mémoire long et substantiel, et nous craignons de ne pouvoir rendre en quelques lignes les vues de notre collègue. Il discute d'abord les avantages et les désavantages des chemins de fer, tous deux incontestables, mais il trouve pour la Suisse en particulier que les seconds l'emportent sur les premiers, eu égard surtout aux frais élevés de construction et d'exploitation, vu la nature du sol; le transit des marchandises n'a pas, selon lui, dans notre pays, l'importance qu'on y attache; en revanche, il y aura pour le peuple surcroît de dépenses sur une foule d'objets, ne serait-ce que la perspective effrayante de la cherté des combustibles. Les chemins de fer cédés à l'industrie privée ne revêtent plus un caractère d'utilité publique. M. Mérian préférerait en Suisse aux chemins de fer proprement dits, le système de chemins de fer sur les routes, à *fleur de terre*, d'après Audrand. Ce système est très-simple puisqu'il consiste à placer sur la voie ordinaire une bande de fer d'environ 10 millimètres d'épaisseur sur 40 à 42 centimètres de largeur, avec rebords de 1 centimètre de saillie; les rails posent sur une couche de béton recouvert lui-même d'une couche de bitume granitique. M. Mérian expose les avantages de ce système et le taux des tarifs à adopter; il croit que les voitures de marchandises feraient  $1 \frac{1}{2}$  lieue et les voyageurs  $2 \frac{1}{2}$  à 3 lieues à l'heure. Un autre moyen que propose l'ingénieur biennois pour améliorer les routes, c'est d'en asphalter en roc les bords, comme cela existe à Travers. Des routes asphaltiques, soit dont le milieu serait recouvert d'une couche en asphaltes-roc de 6 pieds de large sur  $1 \frac{1}{2}$  d'épaisseur, et les deux côtés entretenus en matériaux ordinaires concassés, égaux enfin, rendraient autant de services que les chemins Audrand, et seraient d'une construction plus économique. M. Mérian, après avoir dit les légers privilèges à accorder aux entrepreneurs et fourni quelques explications de détail, arrive aux moyens de réalisation de ce projet: ce serait, de la part de la Confédération, d'accorder quelques privilèges aux entrepre-

neurs ; de la part des cantons , de corriger les routes défectueuses et d'accorder leur protection à l'entreprise ; de la part des citoyens et des communes, de contribuer aux débours par des subventions ou une prise d'actions. Ce mémoire, écouté avec un vif intérêt, a donné lieu à quelques observations de M. Cunier. La principale, soumise à l'appréciation de l'auteur, roule sur un point important : les voies à bandes de fer ou asphaltées présenteront-elles les avantages énumérés, dans les montagnes, où l'on trouve des pentes au-delà de 5 p. % ? M. Mérian doit étudier la question sous cette nouvelle face.

Un intérêt plus grand encore que celui de l'établissement de voies ferrées, s'attache pour les riverains du lac de Bienne à la *correction des eaux du Jura*. La section de Neuveville a consacré une séance, à laquelle assistaient, outre les sociétaires, des personnes influentes de la localité et des environs. à entendre un *Rapport* de M. l'ingénieur C. Rode, *sur les modifications*, que de concert avec M. Wehren, il propose au plan *La Nicca pour la correction des eaux du Jura*. M. C. Rode est l'auteur de l'excellent travail publié dans la *Revue suisse* (en 1855) sur le même sujet, travail dont la conclusion était ainsi conçue : « La correction partielle ne promet qu'un résultat précaire et passager pour le Seeland, en augmentant les dangers de la contrée inférieure ; les dépenses ne seront pas de beaucoup plus faibles que celles du projet La Nicca, qui permet une garantie complète pour le Seeland et une amélioration pour le cours inférieur de l'Aar. » C'est donc en parfaite connaissance de cause que M. Rode traitait cette question. Nous ne pouvons le suivre dans tous les développements qu'il a donnés sur ce sujet, ni résumer son Rapport, formant un tout tellement lié qu'on n'en peut détacher quelques parties sans nuire à l'ensemble. Disons seulement qu'il a tout prévu en si difficile matière : la correction de la Thièle inférieure liée à celle de l'Aar ; l'abaissement du lac de Bienne, le moins possible, mais assez pour préserver la contrée entre les lacs des débordements ; la limitation des oscillations du lac à un minimum (de 13 pieds) ; un abaissement

suffisant aussi des lacs de Neuchâtel et de Morat ; tous les points qui se rattachent à cette solution, digues, canaux, partage, niveau et abaissement des eaux, devis, rien n'y manque, et il est à désirer qu'il n'en soit pas de ce projet comme de tant d'autres, abandonnés quand l'utilité en est démontrée. Aucun plan de correction partielle ne remplirait notamment la condition si importante d'abaisser suffisamment le lac de Morat et d'élargir la Broye inférieure pour éviter les inondations dans la partie inférieure des marais. L'application du plan de la Nicca, modifié en quelques parties essentielles indiquées par MM. Rode et Wehren, serait aussi d'une grande importance en vue d'accélérer la navigation à vapeur et surtout l'exécution des chemins de fer flottants de M. Rappart. — Dans une autre séance de la section de Neuveville, M. Revel a rendu compte de la décisinn prise en juin par le grand-conseil, relativement à la correction des eaux du Jura et au chemin de fer flottant projeté entre Bienne et Yverdon ; il a en outre donné lecture du rapport de MM. la Nicca et Kocher *sur le chemin de fer flottant sur la ligne Edimbourg-Perth-Dundée*, rapport renfermant des considérations très-justes sur ce qu'il y aurait à faire dans nos contrées.

La question des mines préoccupe toujours vivement la vallée de Delémont, le minerai étant pour ce district une source de bien-être. M. l'avocat Feune, a présenté à la section delémontaine un travail intitulé : *Un mot sur la question de propriété des mines de fer du Jura bernois*. La question de propriété des mines est une question de principe, qu'il a cherché à élucider en jetant un coup-d'œil rétrospectif sur ce qui s'est passé et se passe encore en France. « Les législations ancienne, intermédiaire et moderne, nous dit-il, s'accordent à reconnaître le propriétaire du dessus en même temps propriétaire du dessous. » Il rapporte ensuite les lois successives qui ont paru sur la matière dans le canton de Berne et combat les conclusions du Rapport de la commission des mines. La contrée, d'après son opinion, récelant encore du

minerai pour des siècles, il engage les propriétaires fonciers à revendiquer des droits qui n'auraient jamais dû leur être enlevés, et dans ce but il leur propose de réclamer auprès de l'autorité supérieure. — M. Quiquerez n'est pas dans cette question en tout d'accord avec notre collègue ; ainsi il maintient la vérité des faits qui ont motivé les conclusions de la commission et peut prouver, pièces en main, le bien-fondé des craintes d'un épuisement prochain du minerai. — La section de Delémont a adressé une pétition au grand-conseil dans le sens du travail de M. Feune, pétition qui sera examinée par l'autorité compétente.

Plusieurs études de sociétés, d'un intérêt public plus général ont été présentées à la Société. M. Bichsel a lu un mémoire, qui a été traduit en français par M. Cunier, *sur la Société de patronage qui existe à St-Gall pour les criminels libérés*. Nous n'en esquisserons pas ici les principaux traits, ce travail devant nous être présenté dans la séance de ce jour. La lecture de ce mémoire et la proposition qui le termine, d'établir dans notre canton une pareille société, ont été l'objet de discussions assez animées, dans la section de Bienne ; plusieurs membres y ont pris part, notamment M. le Dr Bloesch et M. Cunier. Des opinions divergentes ont été émises. Pendant que les uns demandent s'il est bien que les détenus soient mieux soignés que la plupart des pauvres paysans et ouvriers, et si ce n'est pas là un encouragement donné au crime, regardant la réforme des mœurs chez les individus et une amélioration dans l'état de la moralité publique comme préférables à des établissements de ce genre, les autres soutiennent l'efficacité de ceux-ci, et trouvent que, la faute expiée et punie en outre par les remords du coupable, le libéré en rentrant dans la Société doit être traité en homme non en paria ; à cette dernière condition la réclusion serait un école de crime. — M. Blatter nous a présenté un *Rapport sur le 2<sup>m</sup>e Compte-rendu de la Société pour l'éducation des pauvres du canton de Bâle-Campagne*. Autre œuvre bienfaisante, qui mérite toute notre sympathie. La Société a pour but de sou-



l'aguer les pauvres et d'éteindre la mendicité ; pour y arriver plus sûrement elle veille à donner une bonne éducation aux enfants pauvres ou abandonnés, en les plaçant soit dans des familles respectables, soit dans des établissements spéciaux. Le premier mode est plus pratique et du tiers plus économique. 127 enfants ont déjà été reçus dans des maisons particulières. Une école-modèle que l'on fonde à Augst, et où l'on apprendra aux élèves soit l'agriculture soit un métier, en recevra successivement plus de 30. Cette Société, fondée en 1848, comptait en 1853, 1050 membres et possédait déjà un fonds de 18,235 fr. Bâle-ville ne reste pas en arrière sur ce point comme sur tous les autres. On y trouve plusieurs établissements particuliers où de grands avantages sont accordés aux enfants pauvres. La maison Richter-Linder, entre autres, renferme 112 jeunes filles du canton occupées à filer la soie ou à d'autres travaux. — M. Wilmot a présenté à la section d'Erguel le *Rapport* qu'a publié en 1854, sur sa gestion, la *Société alimentaire de Grenoble*. Cette Société date de 1851, le premier article de ses statuts en indique le but : « L'association alimentaire de la ville de Grenoble est une réunion de personnes ayant le droit de venir acheter, au moyen de jetons acquis à l'avance, les aliments préparés dans une cuisine commune, soit pour les emporter à leur domicile, soit pour les consommer dans des réfectoires mis à leur disposition. » Des institutions de ce genre sont un bienfait immense dans de grands centres de population ; pour notre part nous avons pu juger des services que rend la Société alimentaire de Montbéliard, fondée sur les mêmes bases. La section d'Erguel a compris les effets heureux qu'une semblable association rendrait au Val de St-Imier, et après mûre délibération elle a chargé MM. Bernard et Wilmot, d'abord de faire connaître cette institution dans la localité, en informant le public de sa nature et de ses avantages ; après avoir tenté un essai à St-Imier, on avisera, s'il y a lieu, aux moyens de réaliser cette œuvre philanthropique.

### **Beaux Arts.**

L'exposition cantonale des *Beaux-Arts* a été l'objet d'un nouveau rendu-compte très-détaillé, publié par M. Scholl, cet amateur zélé des arts comme des lettres, dans le *Rapport* annuel de la Société de Berne. — La Société jurassienne, dans ses séances particulières, a reçu communication de quelques travaux d'artistes jurassiens. Mentionnons tout d'abord l'excellente copie à l'huile du portrait de M. Thurmann, faite par M. Negelen, à qui nous devons encore la lithographie bien réussie, représentant les traits de notre digne président. — M. Feusier nous a fait don d'une lithographie sortie de ses presses : c'est un *Pâter*, à grande échelle, dessiné par un jeune homme, M. E. Petignat, et qui prouve un travail persévérant. — M. Mandeler nous a offert une *Vue de Bellelay*, avant sa destruction partielle. Cette lithographie a été faite à Strasbourg ; le dessinateur est un jeune homme du pays, portant un nom d'avenir, J. Juillerat. — M. le colonel Theubet nous a présenté, par l'entremise de M. Kohler, un travail de sa composition : *Napoléon-le-Grand, médaillons historiques*, suite de 88 sujets tirés de l'histoire de l'Empereur et dessinés par lui d'après Vernet, Raffet, accompagnée d'un texte explicatif dont l'impression remarquable fait honneur à notre typographe bruntrutain, M. Michel.

Rarement la *musique* est l'objet de communications au sein de la Société, remercions donc vivement M. Kuhn de lui avoir consacré quelques pages charmantes. L'apparition à Bienne d'un violoniste distingué, Rosa d'Or, fournit à notre honorable collègue l'occasion d'un travail *sur l'art de jouer du violon*. Je ne dis rien de ce mémoire qui nous sera soumis et dont vous saurez apprécier la valeur. M. Kuhn, en terminant, engageait les parents à faire apprendre à leurs enfants les instruments à corde, dont l'étude est sérieuse et difficile, il est vrai, mais ménage des jouissances durables. MM. Scholl et Cunier ont appuyé les conclusions de l'artiste, et formé

aussi des vœux pour que Bienne ait, comme autrefois, ses soirées artistiques, ses quatuors hebdomadaires, si chers aux amateurs de la bonne musique et des arts.

III. RÉSOLUTIONS ÉMANÉES DE LA SOCIÉTÉ. — DONS. —  
RELATIONS SCIENTIFIQUES.

Inutile de rappeler ici les décisions rapportées dans le tableau précédent ; la démarche la plus importante, comme nous l'avons vu, a eu pour objet la question scolaire ; on peut se réjouir du résultat de nos efforts, qui a été le maintien des collèges du Jura. — à Porrentruy, sur la proposition de M. Stockmar, la Société s'est adressée à M<sup>me</sup> Thurmann, pour réclamer d'elle le dépôt, dans une salle du collège, des collections scientifiques et des manuscrits de M. Thurmann, ce qui constituerait un Musée portant le nom du savant jurassien. La famille Thurmann n'a pu encore se décider à se dessaisir, à aucun titre, de ce trésor qui lui est doublement cher. — La section de Delémont s'est occupée activement cette année de l'organisation d'un Musée jurassien ; elle a l'espoir qu'il sera ouvert bientôt ; la collection minéralogique en sera remarquable.

Il vous sera rendu compte dans la séance de ce jour de l'état où se trouve la souscription Thurmann. Les fonds perçus jusqu'à présent, quoique non encore tout-à-fait suffisants, permettent de mettre la main à l'œuvre. Le Comité nommé pour cet objet vous soumettra ses propositions touchant le choix du sculpteur au ciseau duquel sera confié le buste en marbre de notre digne Président.

Le catalogue de la bibliothèque n'a pu encore voir le jour ; l'impression toutefois ne se fera pas attendre, il paraîtra avant la fin de l'année et sera adressé aux sociétaires.

La Société a encore reçu cette année quelques dons pour la bibliothèque de Porrentruy. Des ouvrages aussi lui ont été offerts à elle-même de la part de MM. Parrat, Isenschmid, Dupasquier, Contejean, Aug. Stœber, de Mulhouse, etc.

Les relations de la Société se sont accrues pendant l'année 1856. Nous avons continué à échanger nos publications avec bon nombre de Sociétés scientifiques et littéraires suisses. Le nom de ces ouvrages figurera dans le catalogue de notre petite bibliothèque. Nous avons correspondu avec la Société d'études de Fribourg et proposé à la Société d'utilité publique de Berne de nous initier à ses importants travaux. Signalons ici une relation nouvelle qui nous intéresse particulièrement. Les étudiants jurassiens de l'Université de Berne, après nous avoir demandé nos statuts et réclamé quelques directions, se sont constitués en *Société d'études*, s'occupant des sciences et des lettres, selon le goût ou la vocation future de chacun. Ils ont des réunions hebdomadaires, où la lecture et la discussion des travaux alternent avec l'intime causerie. Vous comprenez quel plaisir nous avons à correspondre avec des jeunes gens studieux, dévoués à la science et à la patrie, et qui plus tard prendront place parmi nous.

Le *Coup-d'œil de la Société* pour 1854 a été l'objet de réceptions flatteuses dans plusieurs revues littéraires ou scientifiques ; citons seulement les articles de la *Bibliothèque de Genève* (janvier 1856), de l'*Investigateur* de Paris (janvier 1856), de la *Revue d'Alsace* (février 1856).

Nous venons de nommer une publication importante, au point de vue du mouvement intellectuel, car elle est, par ses collaborateurs nombreux et sa rédaction supérieure, le centre des études historiques, littéraires et artistiques en Alsace. Le bonheur a voulu que nous entrions en relation avec elle et par son entremise bienveillante avec d'autres savants d'Alsace, notamment M. A. Stœber ; relation précieuse, féconde en utiles résultats, comme nous avons déjà pu nous en convaincre depuis quelques mois. La *Société d'émulation de Montbéliard* nous garde ses sympathies et nous la payons de retour. Une députation de notre Société a assisté en Mai à la réunion annuelle de nos bons voisins ; elle a été reçue avec cette cordialité, cette franche amitié qui caractérise la patrie de Cuvier. La *Société historique de Styrie* nous continue l'en-

voit de ses *Mittheilungen* ; il en est de même de la Société médicale de Malines. Nous avons l'espoir d'entrer sous peu en correspondance avec plusieurs Sociétés des départements français voisins, ainsi qu'avec quelques Sociétés d'Allemagne. Vous voyez que nos rapports avec l'étranger se poursuivent sur le meilleur pied.

---

Messieurs et chers Collègues,

En terminant ce rapport annuel, je dois vous remercier de la bienveillante attention que vous avez prêtée à une lecture longue et aride. Je n'en suis pas surpris. Vous parler de notre Société, de son passé, de son avenir, c'est rappeler en vous de doux souvenirs, c'est vous mettre à même d'augurer mieux encore de notre œuvre... Chers collègues, redoublons de zèle, de dévouement; allons en avant sans nous dégoûter jamais; inspirons-nous en ce jour des grands hommes, des citoyens illustres que Bienne a produits; tâchons de marcher sur leurs traces. C'est le meilleur moyen de parvenir au but où nous tendons, car notre devise est toujours la même; à côté des mots: « TRAVAIL PERSÉVÉRANT! » elle porte écrit: « POUR DIEU, LES SCIENCES ET LA PATRIE! »

X. KOHLER.

